

LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES DÉBUTE BIENTÔT

La distribution des bacs bruns en vue de la collecte des matières organiques a débuté depuis le 4 avril. Vous avez reçu ou recevrez également un mini bac de cuisine ainsi qu'un échantillon de sacs en papier pour vous permettre de débiter en toute quiétude!

Étant donné que la collecte débutera bientôt, le 2 mai, vous pouvez d'ores et déjà commencer à utiliser votre bac brun.

Qu'est ce qui va dans le bac?

Voici trois règles simples pour se rappeler ce qui est accepté dans le bac brun :

1. **Ça se mange** (ou c'est une partie de quelque chose qui se mange)
2. **C'est en papier ou en carton** (propre ou souillé, non ciré)
3. **C'est un résidu de jardin** (sauf les branches)

Comment recueillir les résidus

alimentaires et les autres matières organiques dans la maison?

Recueillez d'abord vos matières organiques dans le mini bac de cuisine, prévu à cet effet, qui vous a été fourni par la Municipalité. Videz régulièrement ce contenant dans votre bac brun. Pour des raisons d'hygiène et de facilité de collecte, vous pouvez choisir d'utiliser des petits sacs de papier à l'intérieur de votre mini bac de cuisine, comme les échantillons fournis par la municipalité, ou encore des grands sacs de papier dans votre bac brun. Vous pouvez acheter vos sacs en papier ou les fabriquer vous-même en pliant des journaux.

Attention : Tous les types de sacs de plastique sont interdits dans le bac brun, même ceux dits biodégradables ou compostables!

Et à partir du 2 mai, sortez votre bac brun à chaque semaine pour qu'il soit vidé.

TRUCS ET ASTUCES POUR FACILITER L'INTÉGRATION DE CETTE NOUVELLE HABITUDE DE TRI

Mon bac dégage des odeurs désagréables

- Sortez votre bac brun à toutes les collectes, surtout par temps chaud. Entre les collectes, entreposez votre bac brun à l'ombre et évitez le plein soleil.
- Rincez votre bac brun avec de l'eau savonneuse ou encore avec du vinaigre.
- Utilisez des sacs de papier pour vos résidus alimentaires ou encore déposez du papier journal ou des résidus verts par-dessus chaque ajout de résidus alimentaires.
- Congelez les résidus alimentaires plus odorants (ex : restes de poisson) et ajoutez-les dans votre bac seulement la veille de la collecte.

Des vers ou asticots grouillent dans mon bac brun

- Rincez votre bac à l'eau une fois qu'il a été vidé après la collecte, laissez le couvercle ouvert pour les faire sécher au soleil, saupoudrez-les de bicarbonate de soude, vaporisez-les avec du vinaigre, ou versez de l'eau bouillante.
- Gardez le couvercle de votre bac brun toujours fermé.

Suite à la page 2

Conseil municipal

Guillaume Lamoureux
maire
819 456-2161, poste 2270
g.lamoureux@villelapeche.qc.ca

Daniel Meunier
quartier 1
819 598-9496
d.meunier@villelapeche.qc.ca

Carolane Larocque
quartier 2
819 209-7338
c.larocque@villelapeche.qc.ca

Francis Beausoleil
quartier 3
819 360-9350
f.beausoleil@villelapeche.qc.ca

Pierre Label
quartier 4
819 456-3604
p.label@villelapeche.qc.ca

Pamela Ross
quartier 5
613 794-4778
p.ross@villelapeche.qc.ca

Claude Giroux
quartier 6
819 459-1344
c.giroux@villelapeche.qc.ca

Richard Gervais
quartier 7
819 635-2608
r.gervais@villelapeche.qc.ca

Rédactrice en chef : Evelyne Kayoungha

Production : In Médias

Distribution : Postes Canada

Renseignements : Service des communications, Municipalité de La Pêche

1, route Principale Ouest,
La Pêche (Québec) J0X 2W0

Tél. : 819 456-2161

Site Internet : www.villelapeche.qc.ca

Courriel : bulletin@villelapeche.qc.ca

ISSN 1911-7787 (imprimé-bilingue),
ISSN 1911-7795 (en ligne-français),
ISSN 1911-7809 (online-english)

La Pêche

ENSEMBLE ON COLLECTE

Début de la collecte
2 mai 2022

ENSEMBLE ON COMPOSTE

Cantley Chelsea Pontiac



PROJETS EN COURS



LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES DÉBUTE BIENTÔT

Suite de la page 1

- Sortez votre bac brun à toutes les collectes, surtout par temps chaud.
- Entre les collectes, entreposez votre bac à l'ombre et évitez le plein soleil.
- Placez en alternance vos résidus alimentaires avec des matières sèches dans le bac (ex. papier journal, sciure de bois, feuilles mortes, essuie-tout, etc.).
- Congelez vos restes de viande, de volaille ou de poisson et ajoutez-les au bac seulement la veille de la collecte. Sinon, enveloppez-les dans du papier journal ou dans un sac de papier avant de les mettre dans le bac brun.

Les animaux inopportuns

- Saupoudrez votre couvercle de poivre de Cayenne ou enduisez son rebord de menthol.
- Utilisez une barrure conçue pour le bac

CALENDRIER DE COLLECTES

Mai - May 2022						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
1	2 E+V	3 E+V	4 E+V	5 E+V	6 E+V	7
8	9 V	10 V	11 V	12 V	13 V	14
15	16 V	17 V	18 V	19 V	20 V	21
22	23	24 V	25 V	26 V	27 V	28
29	30	31				

Juin - June 2022						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13 E	14 E	15 E	16 E	17 E	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Juillet - July 2022						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11 E	12 E	13 E	14 E	15 E	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

ORDURES / GARBAGE

RECYCLAGE / RECYCLING

AUCUNE COLLECTE / NO PICK-UP

MATIÈRES ORGANIQUES / ORGANIC WASTE

E : ENCOMBRANTS / BULKY WASTE

V : RÉSIDUS VERTS / GREEN WASTE

ou encore une bande élastique (de style bungee) pour garder le bac bien fermé. (À noter qu'il faut retirer cette bande élastique le jour de la collecte)

- Prenez les mêmes précautions qu'avec les ordures ménagères.

Nouveau : collecte spéciale des résidus verts

Durant tout le mois de mai (ainsi qu'en octobre), des collectes spéciales de feuilles et retailles d'herbes associées aux ménages de

printemps et d'automne seront faites en même temps que la collecte des matières organiques. Ces matières peuvent être déposées directement dans le bac ou dans des sacs en papier.

INFO COLLECTES, EN BREF

Horaire

La collecte des déchets domestiques, des matières recyclables, des encombrants, et bientôt des matières organiques, se fait entre 7 h et 18 h sur tout le territoire. Les citoyens sont donc invités à sortir leur bac la veille de la collecte, ou au plus tard avant 7 h le jour le matin même.

Demande d'information, requête et plainte

Toute situation en lien avec le service de collecte doit être acheminée à la municipalité via son service aux citoyens.

Faites-votre demande par l'un de ces moyens et obtenez un numéro de suivi:

Le portail citoyen :
lapeche.appvoila.com

Le courriel :
guichet.unique@villelapeche.qc.ca

Le téléphone : 819 456-2161, poste 2221

Comment placer vos bacs au chemin pour optimiser les opérations de collecte

- Roues et poignées vers la maison

- Couvercle fermé, aucun objet par-dessus,
- À au moins un mètre (3 pieds) de tout autre objet
- Pas dans la rue ou le trottoir, pour éviter de nuire à la circulation, à la collecte ou au déneigement.

Collecte des ordures ménagères

Les ordures ménagères doivent être placées dans un bac à ordures roulant de 240 ou 360 litres, de couleur verte, de préférence, ou grise. Le bac de recyclage doit être réservé au recyclage.

De plus, seules les matières placées dans les bacs seront acceptées. Ceci permet de standardiser les méthodes de travail dans un souci de moderniser et optimiser les opérations de collecte, tout en prenant en compte les enjeux de santé et sécurité et de rétention du personnel qu'une collecte manuelle implique.

Collecte du recyclage

Collecte ponctuelle de surplus de matières recyclables : vous avez reçu

une livraison et avez un surplus de boîtes qui ne rentrent pas dans votre bac? Vous déménagez et aurez du recyclage supplémentaire? Vous êtes invités à placer une requête via le portail citoyen pour demander une collecte.

Cependant, si vous accumulez régulièrement plus de matières recyclables qu'il ne peut y en avoir dans votre bac bleu, vous pouvez communiquer avec la Municipalité pour commander un bac supplémentaire à vos frais. Le délai de livraison varie selon la disponibilité des bacs.

Collecte des encombrants

La collecte des encombrants a lieu une fois par mois, lors de la première collecte du mois des déchets domestiques! La prochaine aura donc lieu dans la semaine du 2 mai!

Les encombrants, ce sont des objets qui, en raison de leur grande taille, ne peuvent être ramassés avec les déchets.

Ils doivent donc être placés de façon à ne pas obstruer l'accès au bac à ordures pour la collecte mécanisée! Les citoyens sont invités à placer une requête via le portail citoyen Voilà pour faciliter la planification de la collecte.

Un encombrant, ce n'est pas un RDD, ni un résidu de construction, ni un surplus d'ordures ménagères.

Où donner vêtements et jouets s'ils sont encore en bon état

- Friperie La Garagerie
77, Route Principale Est,
Sainte-Cécile-de-Masham

Ouvert mercredi et samedi de 10 h à 14 h

- Groupes Facebook privés :
 - Buy Nothing Masham,
 - Buy Nothing Wakefield / La Pêche, QC
- Sous-sol de la Paroisse Sainte-Cécile de Masham
1, Route Principale Est,
Sainte-Cécile-de-Masham
819-456-2212
- Centre Communautaire de Rupert
Boutique d'occasion de Rupert /
Rupert Library an Second-hand
Store
24, Chemin Shouldice, Alcove
819-459-2461
- Friperie Trouvailles de la Colline
9, chemin de la Beurrerie
819 456-4230

Collecte des RDD

Un événement de collecte centralisée sera organisé à la fin du printemps (et à l'automne), selon la même formule qu'à l'automne 2021. Dates à venir!

Produits électroniques

Téléviseurs, appareils de télévision tels que lecteurs DVD, ordinateurs, radios, piles et autres accessoires de même nature devront être déposés à un point de dépôt ARPE.

La Maison le Ricochet (9, chemin de la Beurrerie) est un point de dépôt d'Arpe Québec. Vous pouvez y déposer vos déchets électroniques.



PROJETS EN COURS



RECHERCHE DE CANDIDATURES POUR LA COMMISSION POUR UN PLAN D'ACTION SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

À la suite de la création de la Commission pour un plan d'action sur les changements climatiques, la Municipalité de La Pêche est à la recherche de candidats (es) ayant des compétences démontrées en la matière, préférablement résidents de La Pêche pour siéger sur cette commission.

Les personnes intéressées à en faire partie sont invitées à faire parvenir leur mise en candidature par écrit au plus tard **le jeudi 28 avril 2022** à Mme Annie Racine à a.racine@villelapeche.qc.ca. La documentation à fournir est constituée :

- D'une lettre d'intention indiquant pourquoi vous souhaitez faire partie de la Commission
- D'un court CV identifiant votre parcours et votre expertise dans les champs d'intérêt mentionnés dans le mandat de la Commission
- De votre capacité linguistique (bilinguisme un atout)

La Commission est composée d'un total de 9 membres, dont 7 membres

citoyens à sélectionner et deux élus, à savoir :

- M. Claude Giroux président, membre-élu et
- M. Pierre LeBel, membre-élu

Le mandat de la Commission inclue la capacité de formuler des recommandations au Conseil de la Municipalité, consulter les citoyens et citoyennes et les groupes intéressés sur demande du Conseil et faire rapport au Conseil des résultats de ces consultations.

Plus précisément, la Commission municipale pour l'action sur les changements climatiques vise à appuyer et à faciliter les efforts de la Municipalité de La Pêche dans la recherche et la mise en œuvre d'actions et de politiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de promouvoir une économie verte sur son territoire.

La Commission travaillera également à la recherche d'actions et de mesures d'adaptation aux changements climatiques pour en amenuiser les impacts sur la population et sur la résilience de la collectivité et des personnes les plus vulnérables.

DISTRIBUTION DES PERMIS DE STATIONNEMENT AU LAC PHILIPPE

Permis de stationnement pour le Lac Philippe

Disponibles à partir du 28 mai!



Chaque année, la Municipalité reçoit de la Commission de la capitale nationale (CCN) des permis de stationnement au lac Philippe. Ces permis sont distribués aux résidents permanents de La Pêche et seront disponibles à compter du **samedi 28 mai 2022, de 7 h 30 à 11 h 30, au Complexe sportif La Pêche (20, chemin Raphaël)**. S'il reste des permis, ils seront disponibles au bureau municipal dès le lundi 30 mai à 8 h 30.

Pour obtenir un permis de stationnement, vous devez obligatoirement vous présenter à la salle Desjardins du Complexe sportif La Pêche (aréna) avec votre permis de conduire valide indiquant votre adresse de résidence à La Pêche. Nous accordons un seul permis par résidence. Veuillez noter que le nombre de permis est limité et qu'en conséquence, le

principe du « premier arrivé, premier servi » s'applique.

La Municipalité prendra les mesures nécessaires pour assurer la santé et la sécurité de ses employés et des citoyens. La distribution des permis se fera sans contact et du gel désinfectant sera disponible à l'entrée. Nous invitons les citoyens qui se présenteront à respecter les recommandations sanitaires de base, notamment en se nettoyant les mains, en portant un masque, en respectant la distanciation physique.

Il est à noter que les mesures prises pour la santé des personnes pourraient occasionner un délai d'attente plus important que d'habitude. La patience de tous sera donc très appréciée.

Merci de votre collaboration.

LE PORTAIL CITOYEN VOILÀ!

VOTRE MUNICIPALITÉ À PORTÉE DE MAIN !

lapeche.appvoila.com



LICENCE DE CHIEN

Pour la sécurité de votre animal de compagnie et votre tranquillité d'esprit, renouvelez votre licence annuelle au coût de 35 \$ (40 \$ pour toute nouvelle licence). Si vous êtes propriétaire, votre renouvellement se fera directement via votre compte de taxes. Ces nouvelles licences électroniques se sont avérées être très efficaces en 2021.

D'ailleurs, saviez-vous que garder un animal sans médaillon constitue une infraction au règlement 21-RM-02, article 8.16? Vous seriez alors passible d'une amende!

Pour acquérir ou renouveler la licence de votre animal ou accéder à plus d'informations sur le service proposé aux citoyens, visitez le www.anitek.ca.



DATE DE PAIEMENT DES PROCHAINS COMPTES DE TAXES :

- 2e versement : au plus tard le 28 juin
- 3e versement : au plus tard le 28 septembre

Si vous n'avez pas reçu votre compte de taxes, veuillez accéder à votre portail citoyen pour faire une requête. Choisissez la nature suivante pour votre demande : « Taxation – demande d'information ou question (Taxe) ». Si vous n'êtes pas encore inscrit au portail citoyen, joignez-vous à la communauté : lapeche.appvoila.com. Vous pourrez ensuite suivre l'état de votre demande en ligne. Prenez note que vous devrez indiquer votre adresse à La Pêche pour consulter votre compte.

Modes de paiement des taxes municipales :

- À votre institution financière : en ligne ou en personne
- Par paiements préautorisés, selon les dates d'échéance ci-dessus (formulaire disponible sur notre site internet sous la section « Services municipaux – Finances – Taxes et paiement du compte » à compléter, accompagné d'un spécimen de chèque)
- Par la poste : chèque

Merci de noter que les cartes de crédit ne sont pas acceptées pour le paiement des taxes municipales. À compter du moment où les taxes et autres sommes deviennent exigibles, les soldes impayés portent intérêt au taux annuel de 7 %.

Pour communiquer avec le Service des Finances :

Téléphone : 819 456-2161

Courriel : d.robert@villelapeche.qc.ca

ou m.leroux@villelapeche.qc.ca

Requête en ligne : lapeche.appvoila.com

BESOIN DE REMBLAI?

Le Service des travaux publics désire vous informer qu'il est maintenant possible de faire une demande de remblai pour vos besoins personnels. Le formulaire à remplir est disponible à la réception du bureau administratif de la Municipalité situé au 1, route Principale Ouest ou sur le site Web de la Municipalité, sous l'onglet Municipalité / Guides et formulaires. Le formulaire de demande de remblai, une fois rempli, doit être déposé au comptoir de la Municipalité à l'agente service aux citoyens ou via courriel à reception@villelapeche.qc.ca. Des frais de 10 \$ s'appliquent.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Karine Paul Poirier au 819 456-2161, poste 2221.



ALERTES

La Pêche

Inscrivez-vous dès maintenant!

portail.lapeche.somum.com



BABILLARD MUNICIPAL



Célébrations du 10e anniversaire du Centre Wakefield La Pêche!

Les 30 avril, 6 et 7 mai, le Centre célébrera son 10^e anniversaire ! Les activités sont gratuites et ouvertes à toute la région. Prévoyez d'y assister et de prendre un café, de partager une histoire, de chanter en chœur, de regarder les enfants s'amuser, de déjeuner et de prendre une bière, d'écouter de la musique en direct, d'être la musique en direct (micro ouvert), de rejoindre le cercle de tambours et de vous connecter à nouveau avec le Centre. Cliquez ici pour voir le programme préliminaire : www.centrewakefieldlapeche.ca.

Programmation – Théâtre Le Poulailier

Le Diffuseur culturel des Collines est fier de vous présenter ses prochains spectacles au théâtre Le Poulailier, situé au 6, rue Guertin à Sainte-Cécile de Masham

7 mai 2022



Spécial Fête des mères – Hommage à Sweet People avec Jean et Christiane

15 \$

Pour achat de billets : www.diffuseurcultureldescollines.com ou à l'entrée à compter de 19 h 30 pour les prochains spectacles

14 mai 2022



En supplémentaire – Marc-André Rioux (chanteur de Lendemain de veille)

25 \$

Pour achat de billets : www.diffuseurcultureldescollines.com ou à l'entrée à compter de 19 h 30 pour les prochains spectacles

21 mai 2022



Pascal Bessette

20 \$

Pour achat de billets : <https://lepointdevente.com/billets/pascalbessette> ou à l'entrée à compter de 19 h 30 pour les prochains spectacles

4 juin 2022



Carol Renaud et Tchad

25 \$

Pour achat de billets : <https://lepointdevente.com/billets/caroltchad> ou à l'entrée à compter de 19 h 30 pour les prochains spectacles

11 juin 2022



Humoriste Dave Gaudet

30 \$

Pour achat de billets : <https://lepointdevente.com/billets/dccdavegaudet> ou à l'entrée à compter de 19 h 30 pour les prochains spectacles

23-24-25 juin



Fête nationale en compagnie de plusieurs chansonniers

Dont les Chansonniers de l'ancien bar les 2 Pierrots (Patrick Gemme, Carl Cadorette); Ghys Mongeon; Dude, etc. Animation pour enfants, amuseurs publics, BBQ, feu de joie

Maison le Ricochet, 9, chemin de La Beurrerie

Voici une courte liste de ce que nous recyclons :

Écran d'ordinateur, téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques, ordinateurs de bureau et portable, périphériques d'ordinateur et de jeux vidéo, imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs, et appareils multifonctions de bureau, système audio/vidéo portable/personnel, systèmes audio/vidéo non portables, ensemble de cinéma maison, système audio/vidéo et de localisation pour véhicules, téléphones cellulaires et téléavertisseurs.

NOUVEAUTÉ : NOUS RECYCLONS LES PILES.

Pour plus d'informations, visitez le site <https://recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-recycler/>

Sentiers Wakefield Trails Activités de printemps Journée de la Terre - Vendredi 22 et samedi 23 avril

Nos bénévoles feront un nettoyage au parc Hendrick. Les personnes intéressées à se porter volontaires pour aider à l'entretien de nos sentiers auront l'occasion de voir ce que nous faisons et de rencontrer d'autres bénévoles.

Participez selon votre disponibilité entre 9 et 16 heures. Envoyez un courriel à info@sentierswakefieldtrails.ca pour nous faire part de vos préférences.

Nous organisons également la Semaine nationale des sentiers du 1^{er} au 7 juin. Nous avons un été chargé et nous aurons besoin de beaucoup de bénévoles. Communiquez avec nous par courriel à info@sentierswakefieldtrails.ca si vous êtes disponible cette semaine-là. Nous vous indiquerons où rencontrer un chef d'équipe bénévole pour participer à l'un de nos nombreux travaux.

Dernier rappel pour soumettre vos participations à notre concours photo avant le 30 avril. Détails à www.sentierswakefieldtrails.ca. Des chèques-cadeaux de la pharmacie Brunet seront offerts aux gagnants !

Invitation : Programme communautaire de pépinière d'arbres La Pêche

Forêt Mondiale La Pêche vous invite à participer à un programme communautaire de pépinière d'arbres. Une belle façon de contribuer à l'action climatique. Plantez et protégez ! Nous avons récolté des graines et avons besoin d'endroits pour les planter. Notre rêve est de faire pousser des semis sains pour les planter dans notre municipalité. Tout ce dont vous avez besoin est une parcelle de terre d'environ 60 X 120 cm. Nous fournirons le sol et les instructions. Si vous êtes intéressés, contactez-nous à lapecheGF@gmail.com. Le mieux est de commencer le plus tôt possible.

AGA - Youth Welfare Association of Rupert (YWAR)

La Youth Welfare Association of Rupert (YWAR) tiendra son assemblée générale le 22 avril 2022 à 19 h 30 au centre communautaire de Rupert (24, chemin Shouldice). La YWAR est une merveilleuse association communautaire qui gère la patinoire, organise un carnaval d'hiver, des spectacles de variétés, etc. Nous avons besoin de vous! Rejoignez-nous, aidez votre communauté et amusez-vous en même temps.

Tournoi annuel de Golf

Réservez la date! Le 27^e tournoi annuel de golf pour venir en aide à la *Fondation de santé des Collines* aura lieu le vendredi 10 juin au terrain de golf Mont Cascades. Veuillez vous joindre à nous. Détails à venir!



CAMP DE JOUR MUNICIPAL « LES FORMIDABLES » - ÉTÉ 2022

La Municipalité a commencé ses préparatifs en vue de la saison 2022 du camp de jour et a lancé ses activités de recrutement pour constituer son équipe d'animation. Elle fait cependant face, comme beaucoup d'organismes et d'entreprises, à une importante pénurie de main-d'œuvre. Tous les efforts possibles sont déployés pour recruter le personnel nécessaire, mais étant donné ce contexte, il nous est impossible de confirmer, actuellement, que le camp de jour aura lieu.

Si le mois d'avril nous permet de recruter notre équipe d'animation, les inscriptions ouvriront début mai, à une date qui sera affichée sur nos plateformes. Si nous ne parvenons pas à constituer une équipe d'ici la fin du mois d'avril, il se peut que le camp ne puisse avoir lieu dans sa formule standard; la Municipalité explorera alors d'autres options d'activités pouvant être offertes de manière ponctuelle au fil de l'été. Bien entendu, nous communiquerons cette

information aussitôt que nous serons en mesure de le faire.

En attendant, vous pouvez nous aider en partageant nos offres d'emploi et en les faisant circuler dans vos réseaux! <http://www.villelapeche.qc.ca/fr/municipalite/offres-emplois/>

Pour nous joindre : campdejour@villelapeche.qc.ca

EMPLOIS AU CAMP DE JOUR DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE – ÉTÉ 2022

La Municipalité est actuellement à la recherche de candidats et de candidates pour combler des postes saisonniers dans le cadre de son camp de jour. Nous cherchons :

- 1 chef de camp,
- 1 chef de camp adjoint,
- 5 animateurs et
- 1 accompagnateur.

Comme toujours, nous offrons des salaires

concurrentiels. Si vous êtes dynamique, enthousiaste, énergique et créatif, que vous faites preuve d'initiative et de leadership, et que de plus, vous avez le sens du jeu et vous aimez les enfants et le travail d'équipe, nous avons le poste qu'il vous faut et nous serions fiers de vous compter dans notre formidable équipe.

Les personnes intéressées peuvent transmettre leur curriculum vitae et une lettre d'accompagnement à la Municipalité, à l'attention du

Service du soutien à la communauté, par courriel à d.morisset@villelapeche.qc.ca ou par courrier à l'adresse suivante : Municipalité de La Pêche (emploi camp de jour), 1, route Principale Ouest, La Pêche (Québec), J0X 2W0.

Pour plus d'information sur les exigences ou les conditions de travail, veuillez consulter les offres d'emploi sur le site Web de la Municipalité à www.villelapeche.qc.ca, sous l'onglet Municipalité/Offres d'emploi.

LA PÊCHE CAMP DE JOUR MUNICIPAL LES FORMIDABLES ÉTÉ 2022

Nous cherchons des ANIMATEURS ou des ANIMATRICES Postulez vite !

DESCRIPTION ICI !

1, route Principale Ouest
Sainte-Cécile-de-Masham